

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7612
6 décembre 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 5 DECEMBRE 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA ZAMBIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de signaler à votre attention les derniers actes d'agression perpétrés par les colonialistes portugais en territoire zambien.

Je tiens notamment à porter à votre connaissance que, le 21 novembre 1966, des unités armées des forces militaires portugaises opérant dans le territoire colonial de l'Angola ont franchi la frontière de la République de Zambie pour attaquer des Zambiens dans les villages pacifiques de Musala et de Chingi; le premier village a été attaqué à l'aide d'obus, de grenades à main et d'autres armes légères : une maison a été entièrement détruite, d'autres ont été endommagées et un habitant a été atteint par les balles et gravement blessé.

Mon gouvernement considère ce dernier outrage des colonialistes portugais comme étant d'une extrême gravité, d'autant plus qu'il vient s'ajouter aux violations similaires de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Zambie dont les mêmes autorités se sont rendues coupables dans ce secteur de la frontière, comme en témoigne la note que je vous ai adressée le 25 juillet 1966 et qui a été distribuée sous la cote S/7430.

Les actes d'agression des colonialistes portugais d'Angola se multiplient le long de la frontière, sont une source constante de troubles et d'instabilité et constituent sans nul doute une menace à la paix et à la sécurité, non seulement de la Zambie mais de l'Afrique tout entière. Je tiens à déclarer de nouveau que, si ces provocations devaient se poursuivre, la Zambie se verrait obligée de prendre les mesures défensives qui s'imposent pour repousser les agresseurs.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent de la
République de Zambie auprès
de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) J. B. MWEMBA